	PROTECTION				
Caractéristiques des EPI	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÁINÉ À RAMPE PULVÉRISATION VERS LE BAS TRACTEUR AVEC CABINE FERMEE SANS CABINE		NETTOYAGE	PROTECTION DU Travailleur
GANTS EN NITRILE réutilisables (cortifiés NF EN ISO 374-1/A1 et EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique (certifies NF EN ISO 374-1/A1 et EN ISO 374-2 (type A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique (**)	Réutilisables	Réutilisables (**)
conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire		_	EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié NF EN 14605+A1	ET EPI partiel			ET EPt partiel	
LUNETTES OU ECRAN FACIAL certifiés NF EN 166:2002 (CE, sigle 3)					
PROTECTION RESPIRATOIRE domi-masque ou masque (NF EN 140:1998) équipé d'un filtre P5 (NF EN 143:2006) ou A2P3 (NF EN 14387:2006)					

* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION. DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS O Ú'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

** EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURE TRAITÉE.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECQ EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rincage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doixent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rincage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillainat à verser l'eau de înteage dans la cuve du puvérisateur. Apporter les emballages ouverts rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOF ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettovage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur lage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.



® OROSTAR est une marque déposée de Life Scientific Ltd.

OROSTAR® 60 est un fongicide à base de metconazole. Il est utilisé de 0.9 à 1.5 litre / ha contre diverses maladies des céréales à paille, de des graines protesginauses, légumineuses fourragères et pois écossés frais. Il s'utilise également pour la régulation de la croissance des colzas et m

Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irland

Type d'action : Fongicide et régulateur de croissance (FRAC CODE 3)

Concentré émulsionnable (EC) Formulation:

Composition : 60 g/L (6.74% p/p) metconazole UFI: AXPD-XEJJ-C000-HDA9



DA**NGE**R

OROSTAR® 60 (N° d'A.M.M. : 2130061)

Contient du : alcool gras éthoxylé, pentanol ramifié et droit et naphta lourd.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutané

H318 - Provoque de graves lésions des veux 335 - Peut irriter les voies respiratoires

1361d - Susceptible de nuire au fœtus.

1410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les P501 - Éliminer le contenu /récipient dans une installation

risques pour la santéhumaine et l'environnement. P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P261 - Éviter de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols. P301+P310+P331 - EN CAS D'INGESTION : appeler ment un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE AS faire vom

305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les jentilles de contact și la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer, Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

ou un médecin

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruntion cutanée :

consulter un médecin.

agréée d'élimination desdéchets. SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Ne pas nettover le matériel d'application près des eaux de s uface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation Délai de rentrée : 48 heures.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur céréales ainsi que sur crucifères oléagineuses pour les applications d'automne (lutte contre le phoma et limitation de la croissance).

des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 - Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adiacente.

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de nulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnesprésentes lors du traitement :

- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

EN CAS D'URGENCE: Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste. En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un spécialiste. En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. En cas d'ingestion ; rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité. En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation. RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL. RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.guickfds.com. Fabriqué en UE

Distribué par: LIFE SCIENTIFIC FRANCE 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.lifescientific.com



N° de lot et date de fabrication : voir emballage

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le metconazole est un fongicide systémique qui agit de manière préventive et curative. Il agit par inhibition de l'ergostérol. Cette substance active a également une action de régulateur de croissance. Le metconazole appartient au groupe FRAC - code 3.

Tableau des usages - Traitement des parties aériennes

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Stade d'appl.	Délai avant récolte (jours)	ZNT par rapport aux points d'eau				
Fongicide										
Avoine	Rouille couronnée									
Blé, Triticale, Épeautre	Fusariose des épis, Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune, Septoriose	1.5 L/ha	1/an	BBCH 25 (mi tallage) à BBCH 69 (fin floraison)	35 jours	5 mètre dont DVP 5 m				
Orge	Oïdium, Rhynchosporiose, Rouille naine									
Seigle	Rhynchosporiose, Rouille brune									
Crucifères oléagineuses : Uniquement sur colza et moutarde	Cylindrosporiose, Maladies fongiques des siliques (alternariose, <i>Mycosphaerella brassicicola,</i> pseudocercosporellose), Oidium, Sclérotiniose	1.2 L/ha	2/an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules	56 jours	5 mètres				
Crucifères oléagineuses : Uniquement sur colza, navette, moutarde, chanvre pour utilisation strictement industrielle, lin	Phoma	0.9 L/ha	2/an	BBCH 13 (3 féuilles étalées) à BBCH71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules	56 jours	5 m (dont DVP 5 m pour les applications d'automne)				
Graines protéagineuses : Pois protéagineux Pois fourrager, féverole, lupin	Anthracnose, Pourriture grise (botrytis), Rouille, Sclérotiniose	1.2 L/ha	2/an	BBCH 12 (2 feuilles étalées / 2 vrilles formées) à BBCH 89 (maturation complète)	20 jours	5 mètres				
Légumineuses fourragères : luzerne, trèfle, vesce, sainfoin, lotier	Anthracnose, Pourriture grise (botrytis), Rouille	1.2 L/ha	2/an	BBCH 12 (2 feuilles étalées) à BBCH 89 (maturation complète)	20 jours	5 mètres				
Pois écossés frais	Anthracnose, Pourriture grise (botrytis), Rouille	1.2 L/ha	2/an		14 jours	5 mètres				
Régulateur de cróissance										
Crucifères oléagineuses Uniquement sur colza et moutarde	Limitation de la croissance des organes aériens	1.2 L/ha	2/an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des silíques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)	56 jours	5 m (dont DVP 5 m pour les applications d'automne)				

DVP : Dispositif Végétalisé Permanent non traité

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls

INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI

Informations par cultures

Sur céréales à paille (avoine, blé, triticale, épeautre, orge, seigle), appliquer OROSTAR 60 à 1.5 L/ha à partir du stade mi-tallage jusqu'à la fin de la floraison. Contre les fusarioses, appliquer OROSTAR 60 en début de floraison.

Contre les autres maladies, appliquer OROSTAR 60 en préventif dès que les risques sont avérés.

Sur oïdium, si la pression de la maladie est forte, appliquer OROSTAR 60 en programme ou en association avec d'autres fongicides efficaces contre cette maladie : veiller à respecter la réglementation en vigueur pour les mélanges.

Sur crucifères oléagineuses :

Contre la cylindrosporiose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha en sortie d'hiver dès l'apparition des symptômes. Renouveler à la floraison si nécessaire.

Contre l'alternariose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha dès l'apparition des symptômes sur tige ou silique.

Contre l'oïdium, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha dès l'apparition des symptômes.

Contre la sclérotiniose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha à la chute des premiers pétales.

Sur phoma du colza et de la moutarde, appliquer OROSTAR 60 en préventif à l'automne de 0.5 à 0.9 L/ha. Suivre les recommandations en vigueur pour le déclenchement des applications. L'efficacité de OROSTAR 60 n'étant que partielle sur cette maladie, utiliser OROSTAR 60 en association avec des actions de prévention auronomique.

Sur colza, dans de rares cas OROSTAR 60 appliqué en sortie d'hiver peut entrainer une perte de fleurs, mais celle-ci sera sans conséquence sur le rendement

Sur moutarde, la sélectivité de OROSTAR 60 n'a pas été testée. Se renseigner auprès de votre conseiller technique avant utilisation de OROSTAR 60 sur moutarde.

Régulateur de croissance

Utiliser OROSTAR 60 sans adjuvan

A l'automne, sur colza et moutarde, OROSTAR 60 permet de diminuer le risque d'élongation prématurée du bourgeon terminal. Appliquer OROSTAR 60 de 0.6 à 0.9 L/ha, idéalement au stade BBCH 16 (6 feuilles).

En sortie d'hiver (du stade BBCH 32 à 53), sur colza et moutarde, OROSTAR 60 permet de diminuer le risque de verse. Appliquer OROSTAR 60 de 0.9 à 1,0 L/ha si le risque de verse est faible et à 1.2 L/ha si le risque de verse est fort.

Sur graines protéagineuses (pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin) et pois écossés frais :

Contre l'anthracnose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha au début de la floraison. Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écossés frais).

Contre la pourriture grise (botrytis), appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha au stade mi-floraison (pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin) ou au stade 2 étages en fleur (pois écossés frais). Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écossés frais).

Contre la rouille (pois protéagineux d'hiver et de printemps et pois écossés freis uniquement), appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha dès l'apparition des premières pustules de rouille. Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écossés frais).

Si la pression des maladies est forte, appliquer OROSTAR 60 en programme ou en association avec d'autres fongicides ; veiller à respecter la réglementation en vigueur pour les mélanges.

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Traiter préférentiellement avec une bonne hygrométrie de l'air (plus de 60%) et éviter de traiter par de trop fortes chaleurs (température de l'air supérieure

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas málanger OROSTAR 60 avec des insecticides de type pyréthrinoïde durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Si un insecticide de type pyréthrinoïde doit être utilisé, traiter en premier avec cet insecticide, et attendre au minimum 24 h avant l'application de OROSTAR 60.

Préparation de la bouillie

Agiter le bidon avant emploi.

Remplir aux 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de OROSTAR 60 dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'émploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une alitération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomèmes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd. Block 4. Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4. Irlande

Type d'action : Fongicide et régulateur de croissance (FRAC CODE 3)

Formulation: Concentré émulsionnable (EC)

Composition: 60 g/L (6.74% p/p) metconazole UFI: AXPD-XEJJ-C000-HDA9



DANGER

OROSTAR® 60 (Nº d'A.M.M. : 2130061)

Contient du : alcool gras éthoxylé, pentanol ramifié et dro et naphta lourd.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de p dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutan

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H361d - Susceptible de nuire au fœtus.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les

risques pour la santéhumaine et l'environnement.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nu eside s su rface schaude s. Ne pas fumer.

P261 - Éviter de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols. P301+P310+P331 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir

P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer, Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON

ou un médecin. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malais

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruntion cuta consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installa ee d'élimination des déchets.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de s urface Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation Délai de rentrée : 48 leures.

des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecte une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages ur céréales ainsi que sur crucifères oléagineuses pour les pplications d'automne (lutte contre le phoma et l'imitation de la croissance).

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 - Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement :

- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert ; 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). FRS SOINS

loigner de la zone dangereuse.

s de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas tion ou érupti<mark>on cutanée, consulter un spécialiste. <u>En cas de projection dans les yeux :</u> rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes</mark> sun filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. inuer à rincer. Consulter un spécialiste. En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipois on En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité. En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation. RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL. RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com. Fabriqué en UE

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.lifescientific.com



70180607802_V3